
Les lacs sont des écosystèmes fragiles qui vieillissent naturellement. Ce qui n'est pas naturel, c'est un lac qui vieillit trop rapidement dû à l'intervention humaine.

La comparaison de la caractérisation du lac Saint-Hubert effectuée en 2024 avec celle de 2010 indique que c'est malheureusement le cas de notre lac. Pas si surprenant!

Le lac Saint-Hubert est particulièrement susceptible d'être affecté par nos comportements puisqu'il est relativement petit, environ 625 mètres à son plus large, et peu profond, que 6,4 mètres à son plus creux.

La bonne nouvelle c'est que nous avons le pouvoir d'améliorer la situation en adoptant une conduite appropriée à notre plan d'eau. De plus, en respectant quelques principes de base, il sera plus agréable pour tous les riverains de profiter des plaisirs nautiques sans discorde et en toute sécurité.

Important

Ce code d'éthique ne remplace pas les lois et règlements associés aux embarcations et à la sécurité nautique. Il est conçu pour aspirer à des comportements en harmonie avec l'environnement et les autres usagers du lac. N'oubliez pas que vous êtes tenus de :

- Apposer une vignette officielle de mise à l'eau émise par la municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup sur chacune de vos embarcations (motorisées et non-motorisées).
- Vous assurer que votre embarcation soit en bon état et contient le matériel de sécurité exigé et nécessaire.
- Respecter les règles de sécurité nautique.
- Posséder le permis de conducteur d'embarcation de plaisance.

CODE D'ÉTHIQUE NAUTIQUE

Lac Saint-Hubert



Les études de l'UQAM et de l'Université Laval démontrent que les bateaux qui utilisent des amplificateurs de vagues doivent nécessairement naviguer dans un passage d'au moins 600 mètres de largeur et à une profondeur d'au moins 7 mètres.

Source : Coalition pour une navigation responsable et durable

Pour toute question et tout commentaire, n'hésitez pas à contacter votre association de riverains.

@ riverains.lac.sthubert.rdl@gmail.com

f Riverains du lac Saint-Hubert

globe riverains-lac-st-hubert-rdl.ca

L'environnement

Le processus d'eutrophisation (vieillessement) est accentué par la trop grande production de vagues qui érodent les rives, par la navigation en eau peu profonde qui brasse les sédiments de fond. Il est donc important de :

- Choisir une embarcation appropriée à la superficie et la profondeur du lac lors de l'achat d'une nouvelle embarcation.
- Favoriser les moteurs quatre temps ou, encore mieux, électriques lors de l'achat d'un nouveau moteur pour votre embarcation.
- Éviter le débordement ou de déverser tout produit polluant dans l'eau (essence, huile) lors du remplissage de votre réservoir.
- Ne pas rejeter de déchets dans l'eau ou sur la rive.
- Limiter autant que possible le contact de votre véhicule avec l'eau lors de la descente de votre embarcation.
- Naviguer à faible vitesse (moins de 10 km/h) lorsque vous êtes à moins de 30 mètres de la rive.
- Réduire la vitesse, particulièrement à l'approche ou au départ de la rive et lorsque vous rencontrez une autre embarcation.
- Préférer un départ et une arrivée perpendiculaire à la rive.
- Arrêter la propulsion lorsque l'embarcation navigue dans un secteur d'une profondeur de moins de 1 mètre.
- Utiliser des embarcations à faible tirant d'eau et bien répartir le poids dans l'embarcation.
- Naviguer dans les secteurs d'eau profonde et idéalement où il y a peu ou pas de résidence pour les activités nautiques impliquant des motomarines, *wakeboats*, gros bateaux et embarcations rapides.



La sécurité

Le sillage et les remous créés par votre bateau peuvent aussi mettre en danger les autres usagers du lac. C'est pourquoi certaines précautions de sécurité doivent être prises lorsque vous naviguez, telles que :

- Manœuvrer votre embarcation en considérant toujours la présence des autres (attention aux vagues, encerclements, chavirements, etc.).
- Respecter les priorités de passage des nageurs et des embarcations non motorisées lors de vos déplacements.
- Circuler le plus loin possible (préférentiellement à au moins 50 mètres) des baigneurs, pêcheurs et autres embarcations non motorisées.
- Ajuster votre conduite selon l'affluence ; faites preuve de courtoisie et de prudence.
- Éviter la conduite inappropriée.

La bonne conduite

Le bruit peut être une source de pollution sonore lorsque le niveau est trop élevé. Le bruit nuit à la recherche de quiétude de plusieurs riverains. Lors de la pratique de vos activités, il est important de :

- Privilégier les moteurs silencieux ou électriques.
- Maintenir le volume de votre radio à une faible intensité afin de répondre seulement à vos besoins.
- Éviter les bruits inutiles et répétés lors de la conduite de votre embarcation (virages serrés, sauts de vagues, acrobaties, etc.).
- Utiliser vos systèmes d'avertissement (sirène et klaxon) seulement en situation d'urgence.

